



Cheval

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau IV

BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Préparer aux métiers de responsable d'entreprise
hippique, responsable du piquet de chevaux,
responsable des déplacements du piquet de chevaux.

Contenu de formation

Formation générale :

Français, éducation socioculturelle, documentation,
histoire géographie, langue étrangère, EPS, mathématiques,
biologie écologie, physique chimie, informatique

Formation technique :

- Hippologie, zootechnie
- Agronomie
- Economie, gestion d'entreprise
- Utilisation et maintenance des matériels
- Pratique Equestre



LES CFA

> CFA agricole de Quetigny - Plombières-lès-Dijon - Site de Quetigny (21)

03 80 71 80 00 - cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

> CFA agricole du Jura - Site de Mancy (39)

03 84 47 16 77 - cfa.jura@educagri.fr

> CFA agricole de l'Yonne - Site de Champignelles (89)

03 86 45 15 23 - cfa.yonne@educagri.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sport - Éducateur Sportif Mention
Activités Equestres (niveau IV)

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (niveau III)

Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sport - Perfectionnement Sportif
Mention Saut d'Obstacles



MODALITÉS D'ACCÈS

Etre issu-e d'une classe de 3^{ème} ou d'une
seconde ou être titulaire d'un CAPa
ou BPA. Niveau recommandé
de pratique à cheval : galop 4 ou 5
Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age mini : Avoir 16 ans ou 15 ans
en sortie d'une classe de 3^{ème}

Age maxi : Signature du contrat
d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité
fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 3 ans
Formation possible sur 2 ans pour
les titulaires d'un CAPa ou issus
d'une classe de seconde dans le
même domaine professionnel



EXAMEN

Diplôme obtenu en contrôle continu (52,5 %) et en épreuves terminales (47,5%)

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Pilotage d'une entreprise hippique
- ✓ Gestion des bâtiments, matériels, prairies et installations
- ✓ Mise en œuvre des activités d'élevage et de valorisation des équidés
- ✓ Commercialisation des services et/ou produits de l'entreprise hippique
- ✓ Communication et animation en situation professionnelle